

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE



Mairie
de
COINCY



Permanence téléphonique
et ouverture au public :

Lundi de 8h30 à 11h00 et de 16h à 18h30

Jeudi de 16h00 à 18h30

e-mail : mairie.coincy57@orange.fr

AVIS AU PUBLIC

FERMETURE ESTIVALE

La Mairie sera fermée à partir du :
29 juillet 2024 au 19 août 2024 inclus.

Le maire tiendra une permanence les lundis de :
17 h à 18 heures

Contact : mairidecoincy@gmail.com

Le Maire

Michel HERENCIA